

---

## Règlement pour une métropole mixte

### Consultation publique : Création d'une nouvelle zone de logement abordable

Lors de son assemblée du 13 mai 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement P-20-041-12 intitulé « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) ».

Ce projet de règlement vise à ajouter trois nouvelles zones de logement abordable à l'annexe B du Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) dans les arrondissements de Ville-Marie et de Montréal-Nord.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement.

Découvrez ci-dessous les détails de la consultation et comment y participer.

**Du 15 mai février au 23 mai 2024 inclusivement**

✓ **Consultez la documentation en ligne** et tous les détails concernant cette modification

✓ **Faites-nous parvenir vos questions et commentaires par écrit**

En ligne via le formulaire disponible à l'adresse suivante :  
[montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917](https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917)

✓ **Assemblée publique de consultation**

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement le jeudi 23 mai 2024 à 18 h 00 à la salle 6A-35 située au 303, rue Notre-Dame Est, 6e étage, Montréal, Québec, H2Y 3Y8.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption seront expliqués.

Si vous ne pouvez pas accéder à la documentation ou acheminer vos questions et commentaires en ligne, appelez au **438-354-5171** ou envoyez un courriel à [inclusion@montreal.ca](mailto:inclusion@montreal.ca).

La documentation sera également disponible du 15 mai au 23 mai 2024, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, à l'accueil du Service de l'habitation de la Ville de Montréal située au 303, rue Notre-Dame Est, 4e étage.

**Tous les détails ici :**

**[montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917](https://montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917)**

Fait à Montréal, le 15 mai 2024

Le greffier de la Ville,  
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Date de parution : Le mercredi 15 mai 2024 – Le Devoir